

Règlement du challenge petit calibre dames

1.-Objectifs

Encourager et faire revivre la discipline pistolet sport « Petit calibre dame (disc.16) en communauté française et Bruxelles capitale.

Donc, seuls les résultats des dames francophones seront comptabilisés

2.- Règlement et arbitrage

Les matchs sont tirés dans le respect des règlements ISSF de la discipline concernée. L'arbitrage est une responsabilité de l'organisateur. La présence d'arbitres officiels n'est pas nécessaire.

3.-Classements

Le classement sera fait annuellement sur base des résultats de compétitions organisées par des clubs et/ou sections provinciales de l'URSTBf.

Le classement définitif se fera par addition des résultats desquels on ne conservera que le 3 ou 4 meilleurs résultats.

Le classement ne tient compte ni de l'âge ni de la catégorie des tireuses.

4.-Concours reconnus pour ce challenge.

Seront reconnus pour ce challenge, les compétitions suivantes :

- Les championnats provinciaux ainsi que les concours organisés par des clubs URSTBf.
- Le nombre de matches n'est pas encore définitif Il pourrait être entre 5 et 7 plus le championnat provincial.

5. – Buts.

Permettre aux dames de pouvoir s'entraîner dans un contexte de compétition afin que certaines puissent accéder aux points minimum SEPEC qui leur permettrait d'être invitées aux sélections nationales et peut-être défendre nos couleurs en international comme c'est déjà le cas pour certaines d'entre vous.

Démontrer que vous êtes une partie non négligeable de notre Fédération.

[Le coordinateur du challenge.](#)

Jean-Luc LECLERCQ